



Edith GIRARD

Adjointe à la Cheffe du département de la diffusion
et de la lecture, CNL

LES JEUNES FRANÇAIS ET LA LECTURE

MESURER LES PRATIQUES DE LECTURE,
COMPRENDRE LES COMPORTÉMENTS
ET USAGES DES JEUNES DE 7 À 25 ANS

RENCONTRE ABF FRANCHE-COMTÉ
BESANÇON-MARS 2023

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

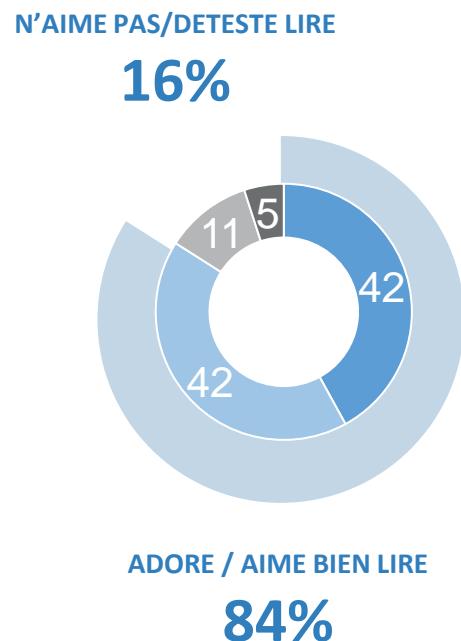


CHIFFRES CLÉS

- Taille d'échantillon : **1 500 personnes de 7 à 25 ans**
- Date du terrain : du **27 janvier au 6 février 2022**
- **Etude antérieure : 7 à 19 ans, 2016**



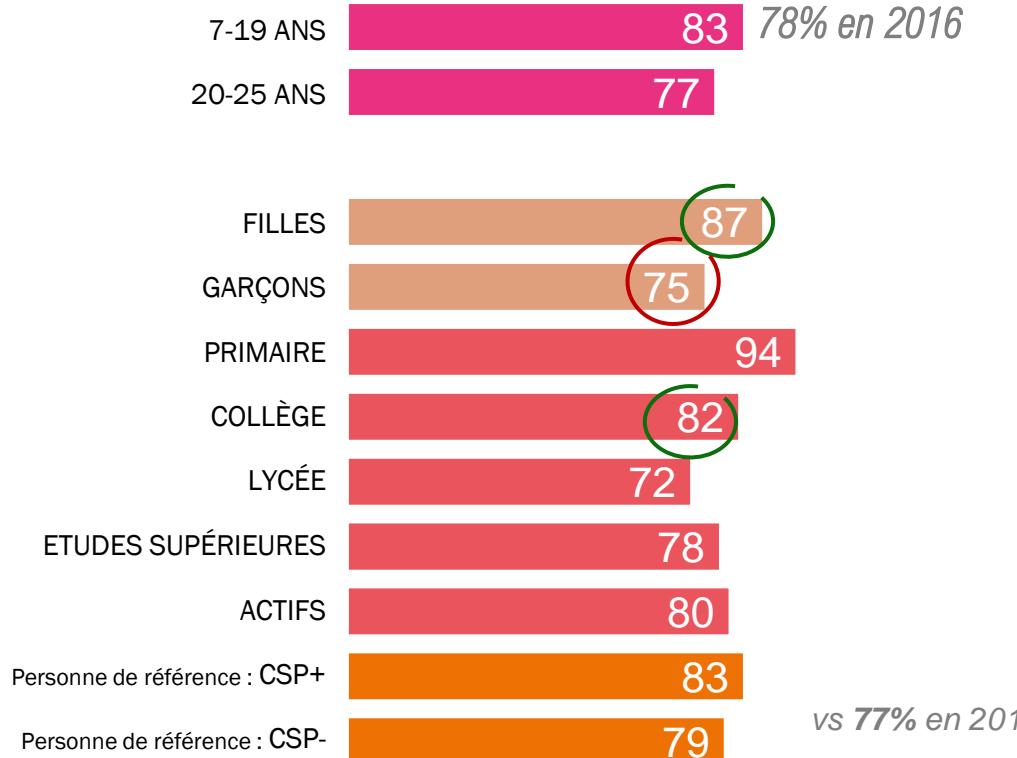
Globalement, les jeunes sont encore nombreux à lire, avec une augmentation du nombre de jeunes déclarant lire des livres par goût personnel



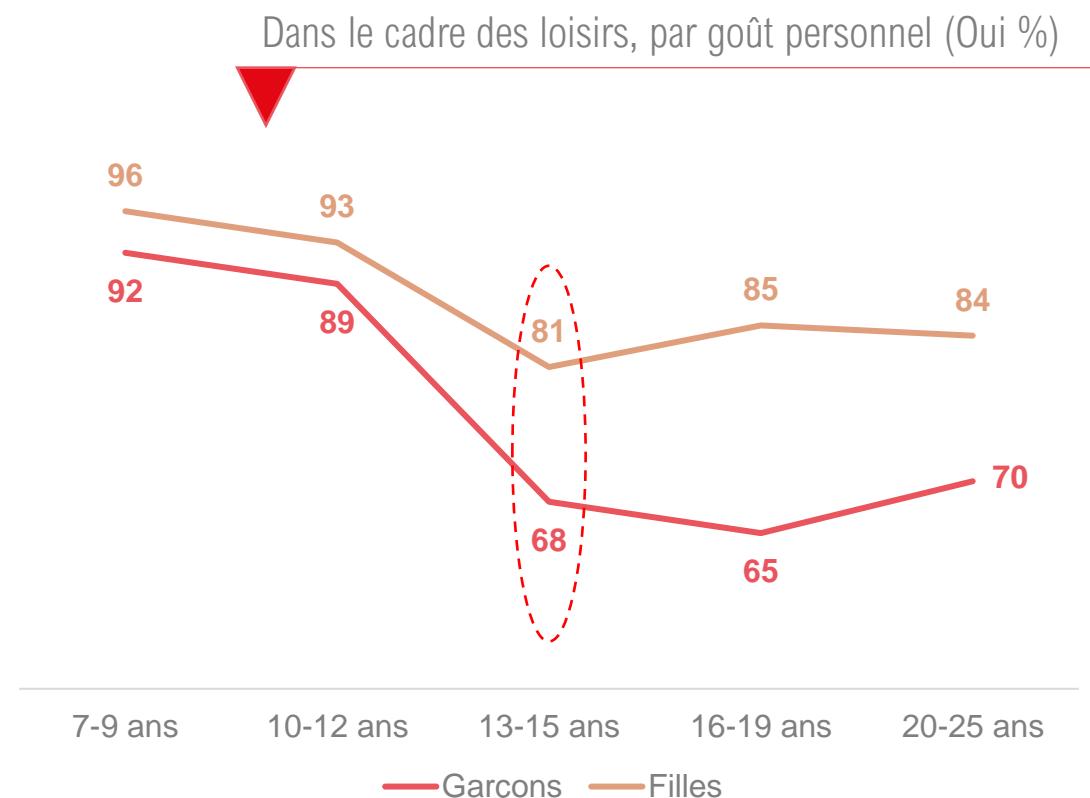
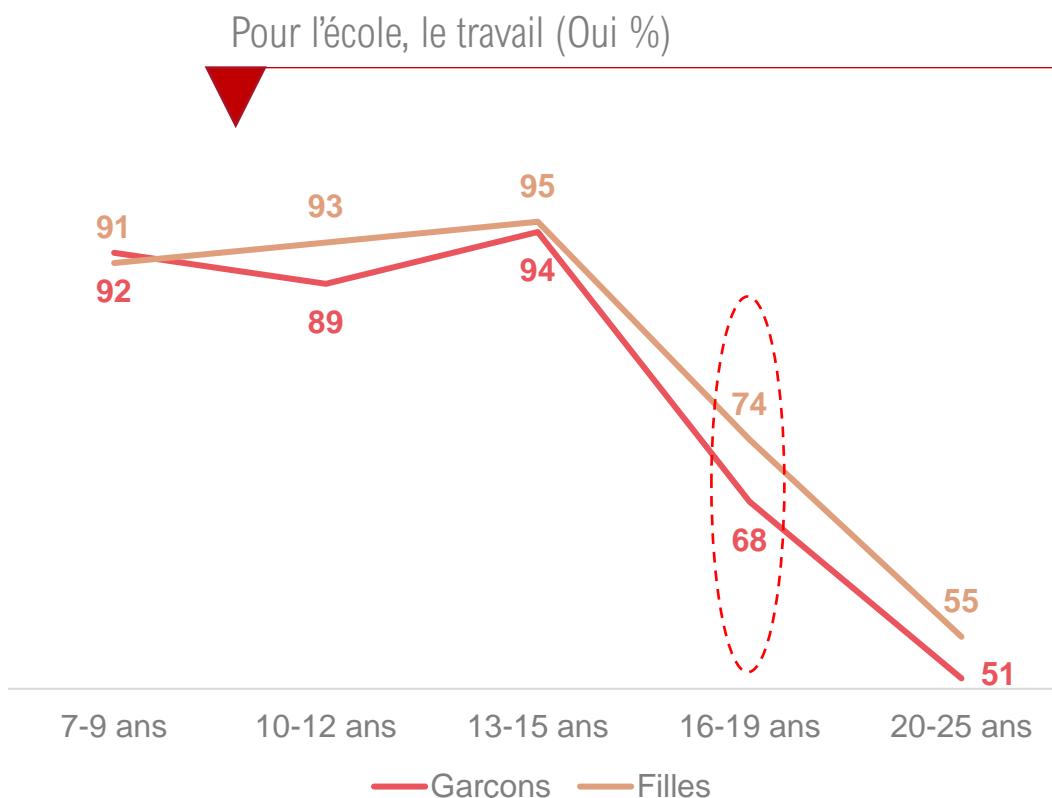
81%
déclarent lire
pour leurs
loisirs

76%
déclarent lire
pour leurs
études

Dans le cadre des loisirs, par goût personnel (% Oui)



Néanmoins, le décrochage à l'adolescence est bien réel, avec une lecture « loisirs » qui décline chez tous après 12 ans et l'entrée au collège, notamment chez les garçons, où la baisse est beaucoup plus importante que chez les filles.



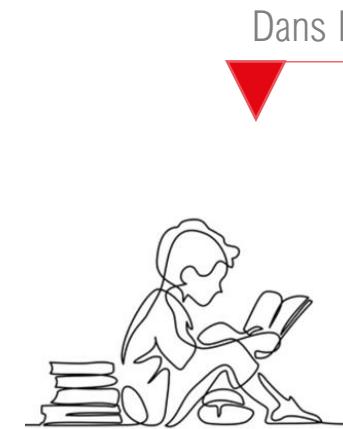
En moyenne, les lecteurs déclarent avoir lu 2,1 livres pour l'école ou le travail, contre 5,4 livres pour leurs loisirs (en légère hausse chez les 7-19 ans), sur les 3 derniers mois. C'est en primaire et dans les foyers les plus favorisés que les jeunes lisent le plus de livres.



Pour l'école, le travail (% Oui)

7-19 ANS	2,1	2 livres en 2016
20-25 ANS	2	
FILLES	2	
GARÇONS	2,2	
PRIMAIRE	2,5	
COLLÈGE	1,9	
LYCÉE	1,9	
ETUDES SUPÉRIEURES	1,6	
ACTIFS	2,4	
Personne de référence : CSP+	2,2	
Personne de référence : CSP-	2,1	

Lecteurs
« école / travail »
2,1 livres



Dans le cadre des loisirs, par goût personnel (% Oui)

5,9	5 livres en 2016
4	
5,7	
4,9	
8,4	
5,3	
3,4	
4,5	
4,3	
6,3	
4,7	

Lecteurs « loisirs »
5,4 livres

moyenne livres lus
hors primaires

4,4 livres

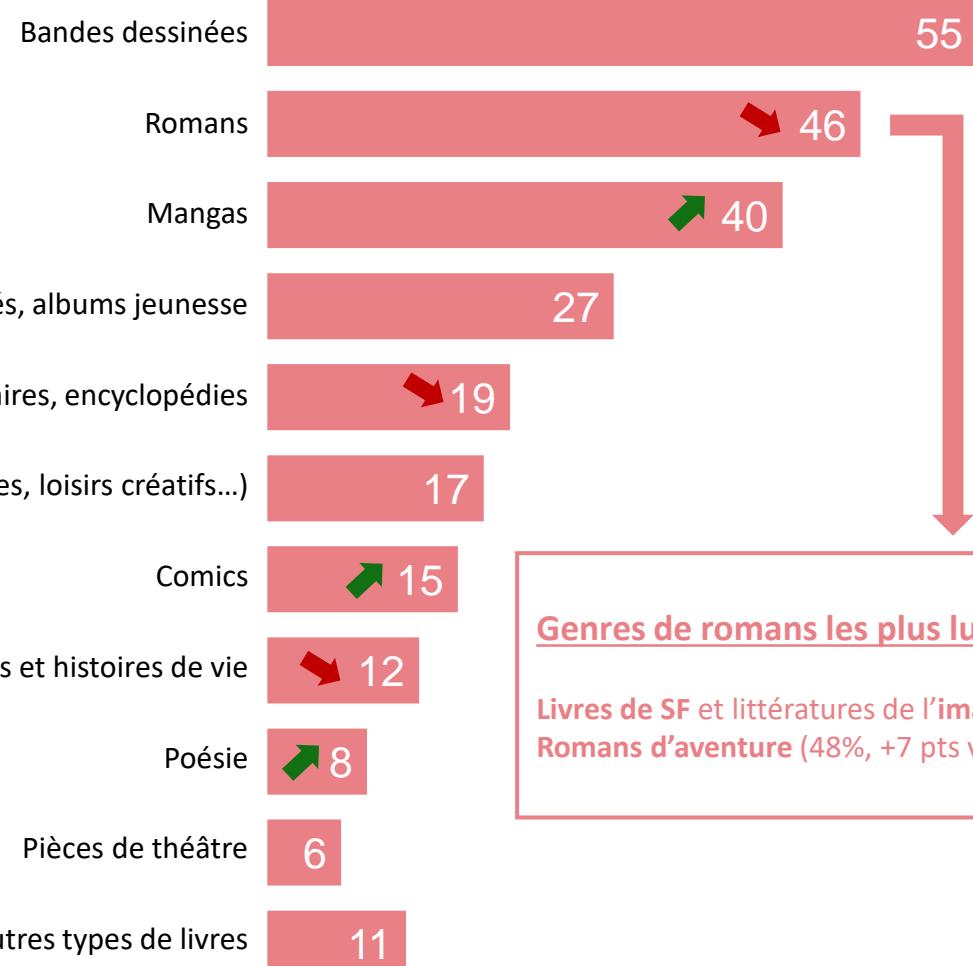
Lorsqu'ils lisent pour leurs loisirs, les jeunes privilégient la BD et le roman.
Chez les 7-19 ans, les bandes dessinées dépassent désormais les romans,
et sur cette tranche d'âge, les BD / mangas / comics sont largement en tête.

livres lus par les 7-19 ans

ST BD/mangas/comics

73%

(vs 64% en 2016)



RAPPELS
2016

Aux lecteurs loisirs
de 7 à 19 ans

53

55

23

27

22

17

10

14

5

5

14

Genres de romans les plus lus



Livres de SF et littératures de l'imaginaire (50%, +8 pts vs 2016)
Romans d'aventure (48%, +7 pts vs 2016)

Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

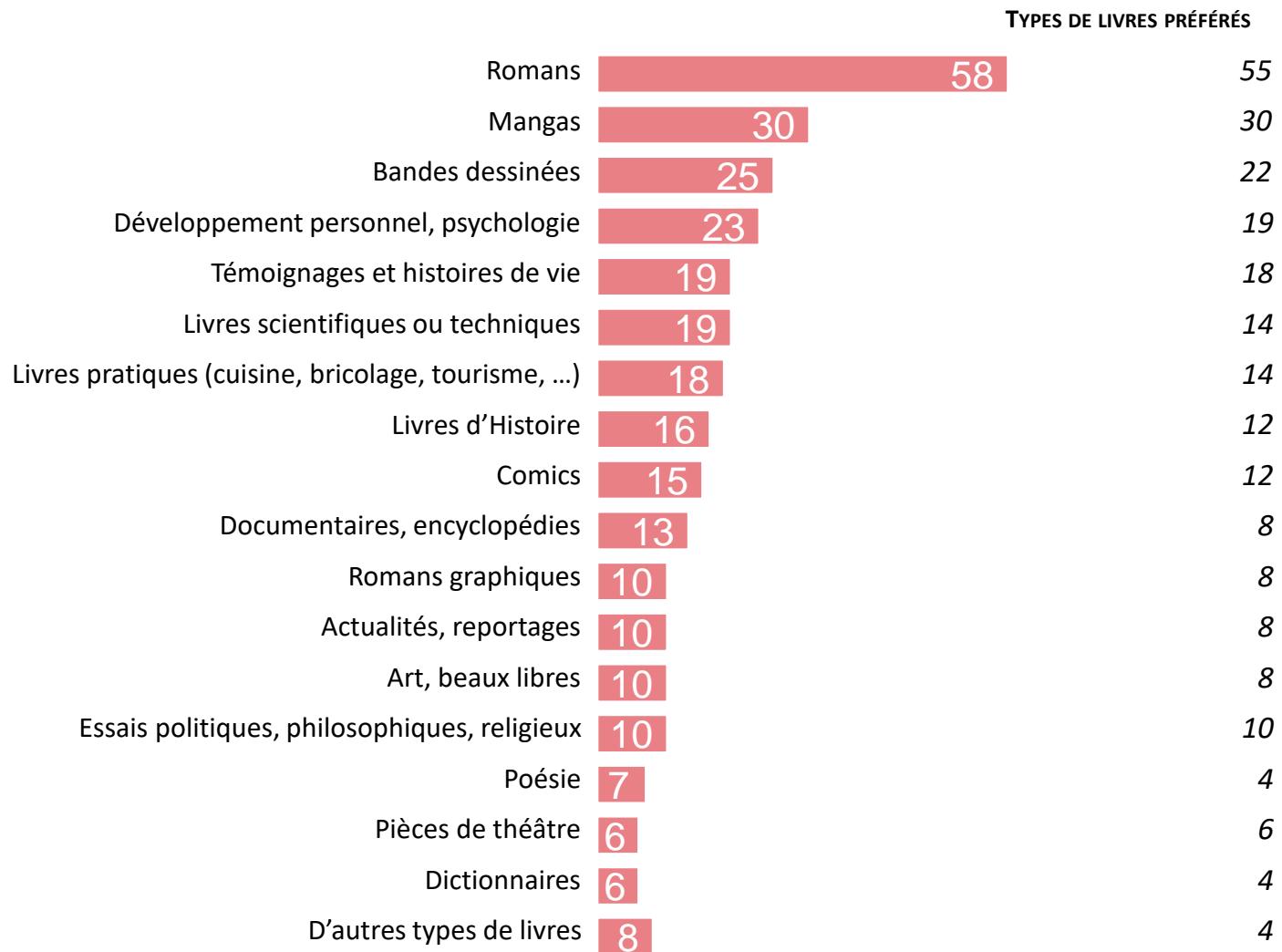
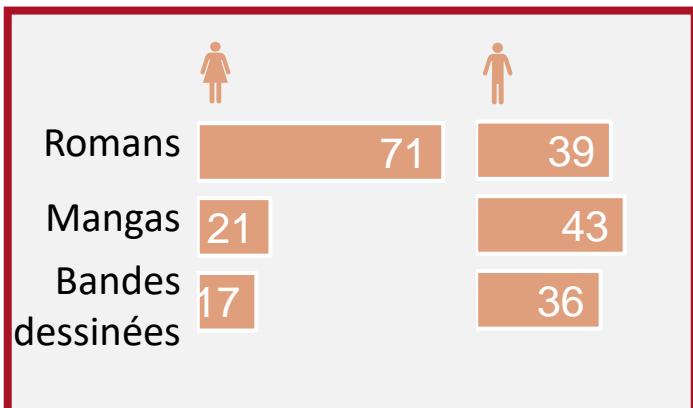
Question : « Quels types de livres lis-tu le plus souvent ? »
(base: Aux lecteurs loisirs âgés de 7 à 19 ans)

En revanche, chez les 20-25 ans, les romans restent privilégiés, suivis par les mangas et les bandes dessinées, avec de fortes disparités femmes-hommes.

livres lus par les 20-25 ans

ST BD/mangas/comics

47%

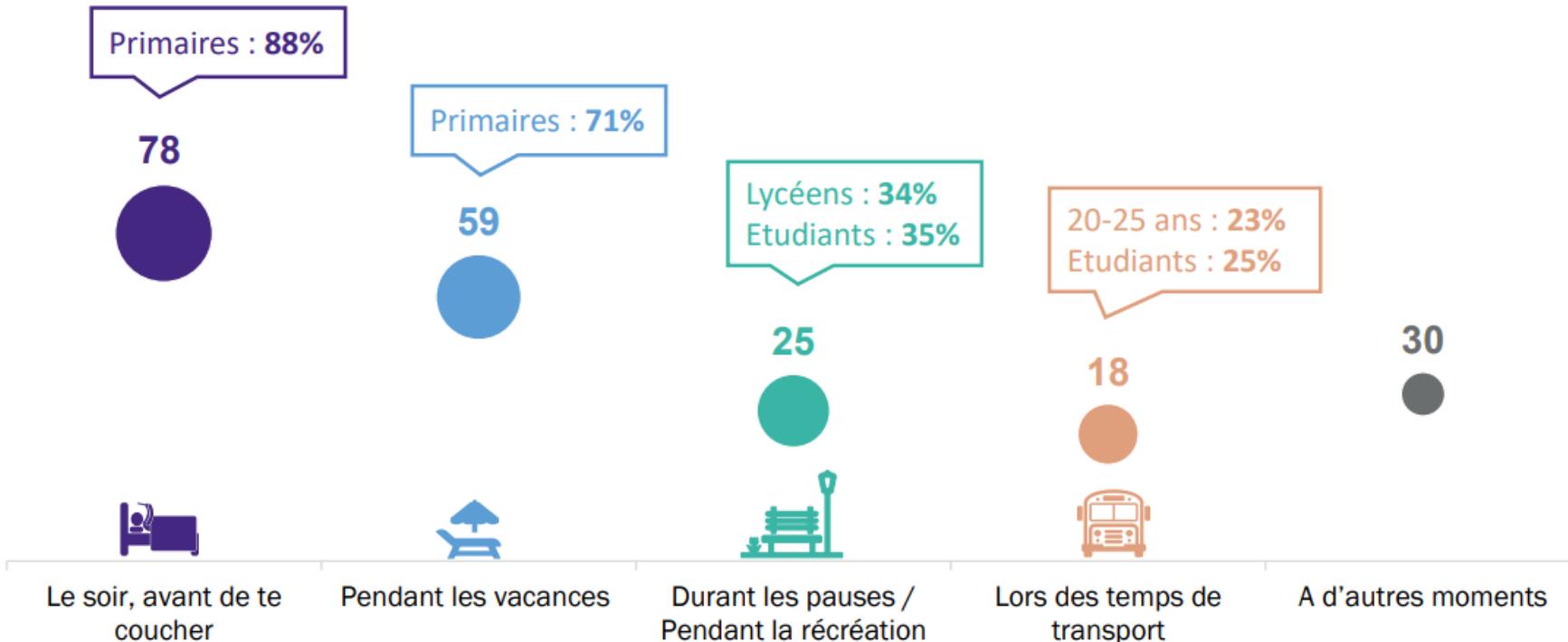


HABITUDES ET RITES DE LECTURE





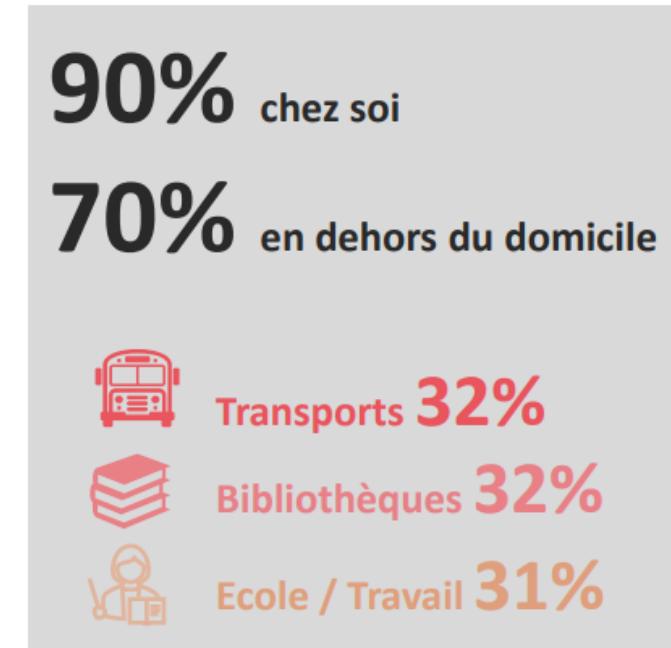
Le rituel de lecture au moment de se coucher est bien ancré chez les jeunes, puisque 78% des lecteurs loisirs (88% en primaire) lisent à ce moment là. Pour les étudiants, les pauses et temps de transports sont aussi importants.



Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

18 ©Ipsos – Les jeunes Français et la lecture – CNL – Mars 2022

Question : « Quels sont tous les moments pendant lesquels tu lis des livres ? »
(base: Aux lecteurs loisirs)





Ceux qui lisent le font avant tout pour le plaisir, se détendre, s'évader / rêver, mais aussi pour s'occuper, en particulier les 7-19 ans (+8 points vs 2016).

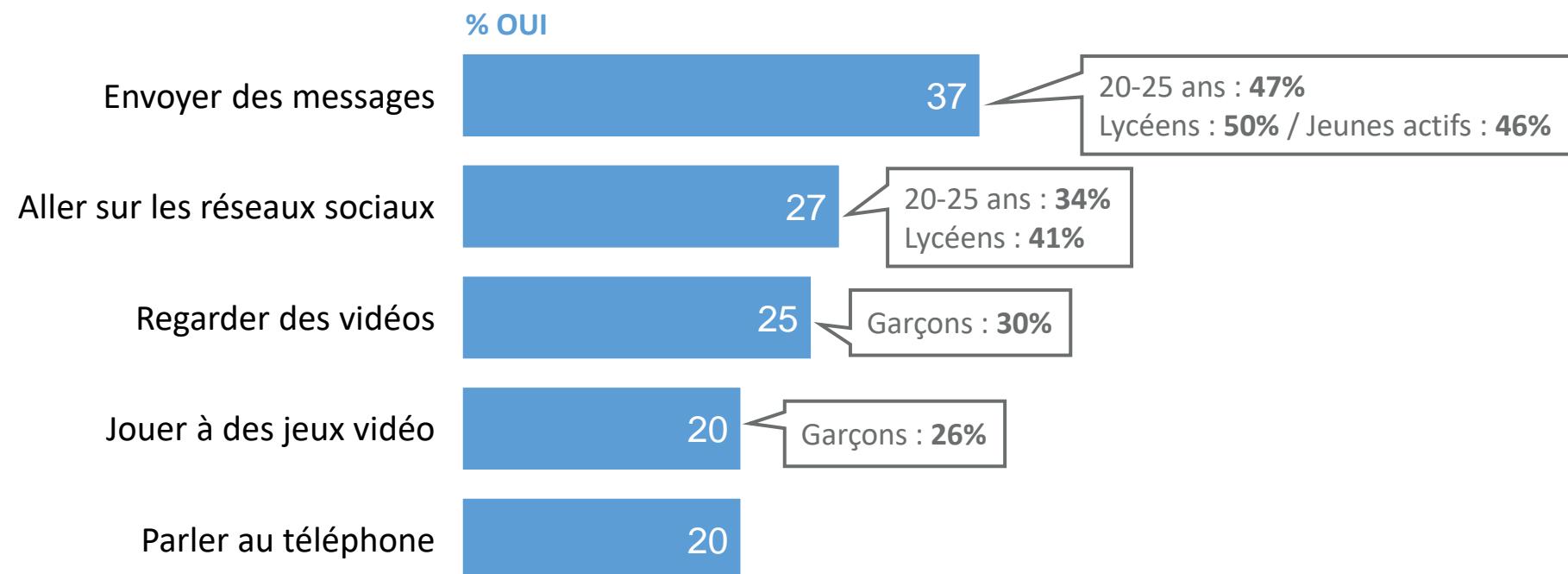


Total supérieur à 100 car trois réponses possibles

Les jeunes sont nombreux à faire autre chose en même temps qu'ils lisent, notamment envoyer des messages (plus d' 1/3) ou aller sur les réseaux sociaux (plus d'1/4). C'est particulièrement vrai chez les 20-25 ans, les lycéens et les actifs.

47%

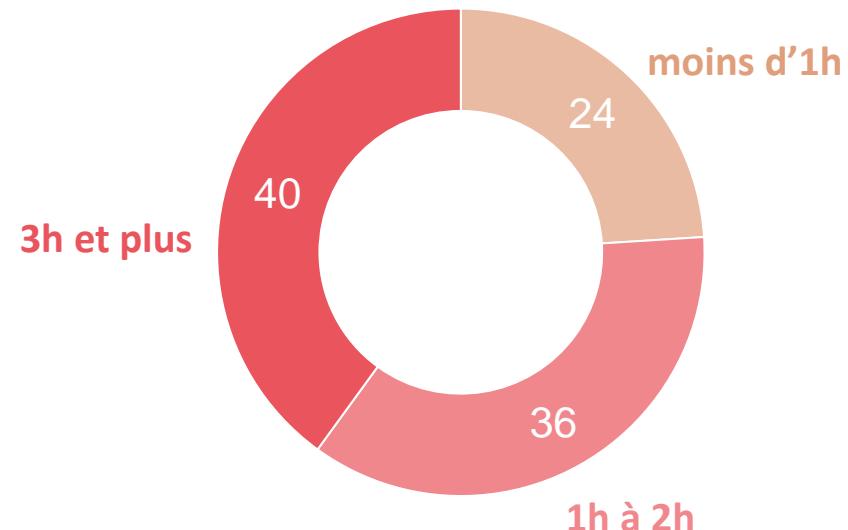
DES JEUNES FONT SOUVENT AUTRE CHOSE EN MÊME TEMPS QU'ILS LISENT
23% DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE VS 59% DES LYCÉENS



**Le temps consacré à la lecture est bien inférieur à celui passé sur les écrans.
En moyenne, les jeunes lisent 3h14 par semaine (+13 min. chez les 7-19 ans vs 2016)
contre 3h50 d'écran par jour**

Temps moyen à lire par semaine

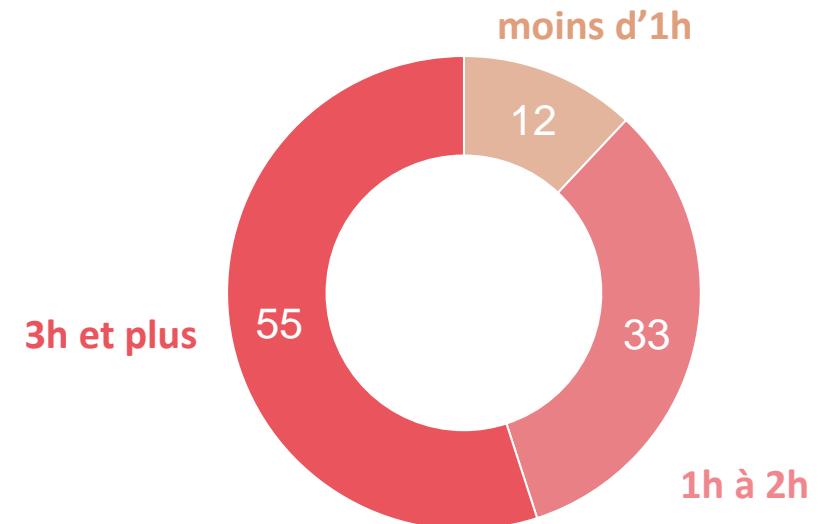
3h14



=> Écart d'1h avec les CSP+ (3h44)/CSP- (2h48)

Temps moyen passé devant un écran

3h50 par jour



=> pas d'écart CSP+ et CSP-

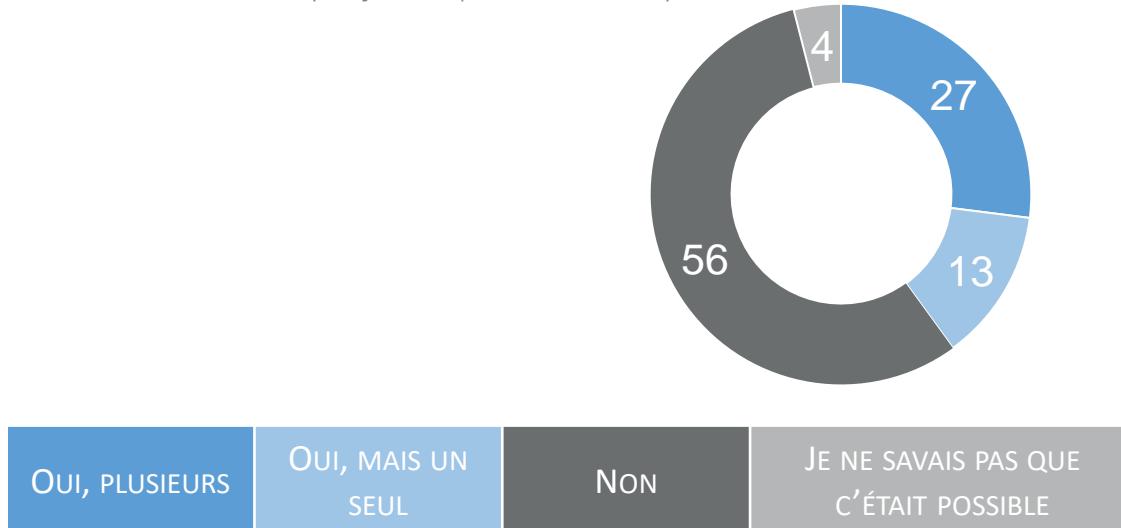
NOUVELLES PRATIQUES DE LECTURE



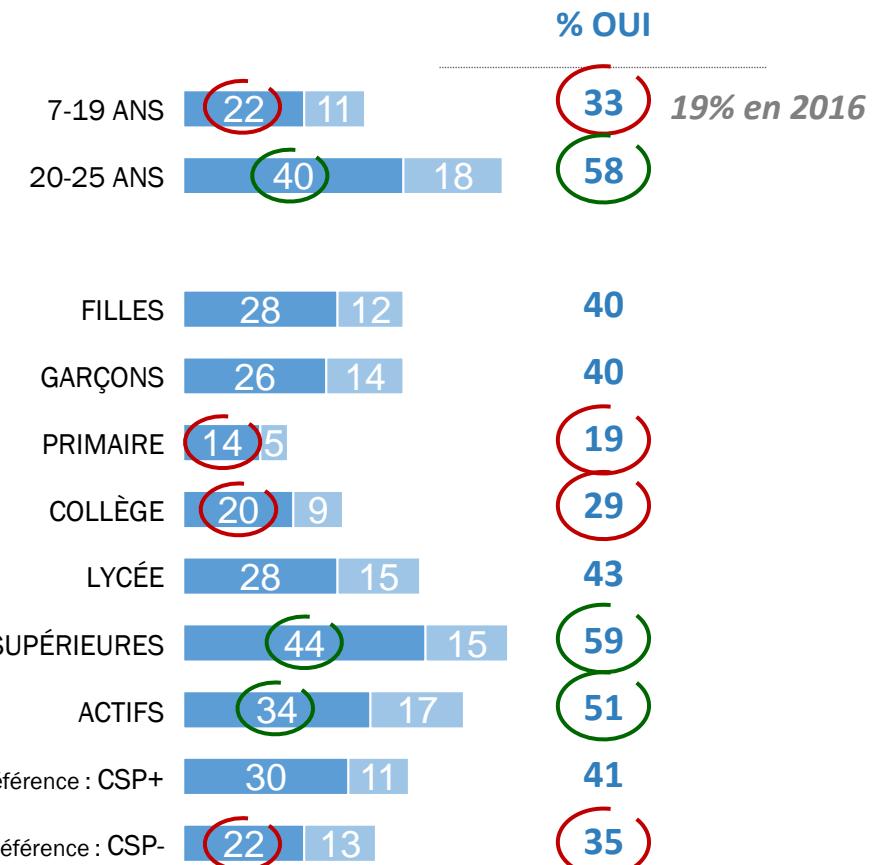
**40% des jeunes ont déjà lu un livre numérique,
avec une forte progression chez les moins de 20 ans par rapport à 2016 (+14 points), une
surreprésentation des CSP+, et une prépondérance du smartphone**

**51% des 7-19 ans
privilégient le smartphone**
 +27 points

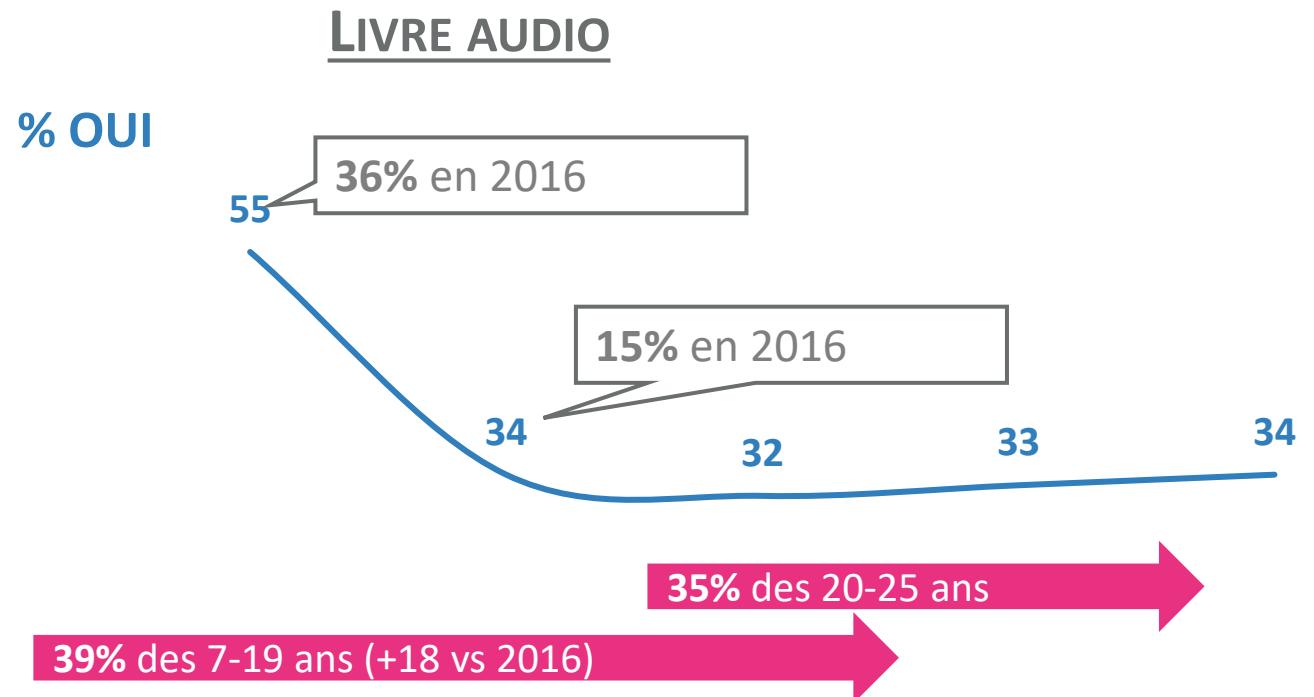
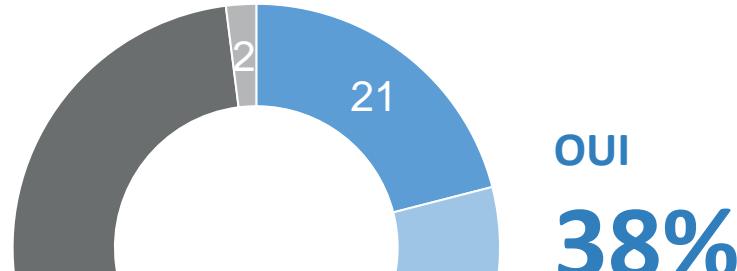
Question : « As-tu déjà lu un livre (y compris BD ou mangas) sur un écran même si tu ne l'as pas fini ? » (base: Ensemble)



40%
OUI



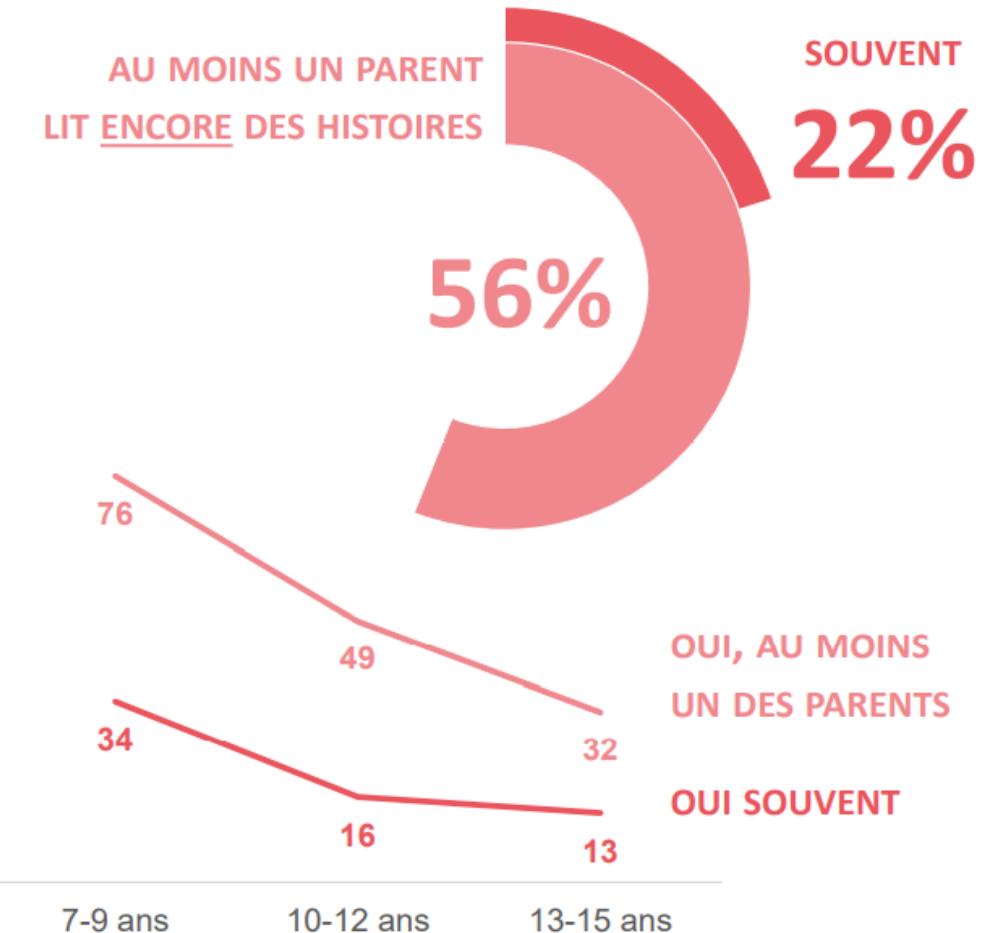
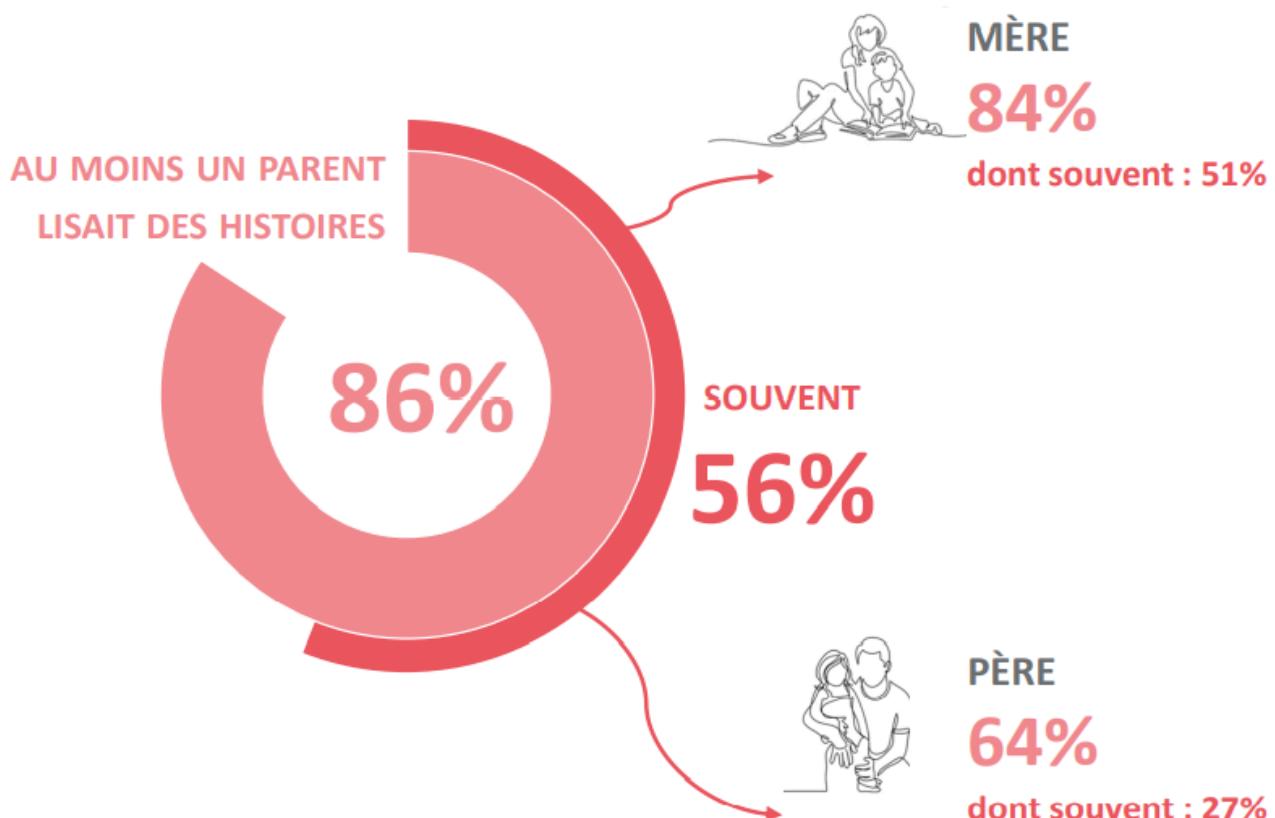
Près de 4 jeunes sur 10 ont déjà écouté un livre audio, avec une hausse de +19 points au primaire



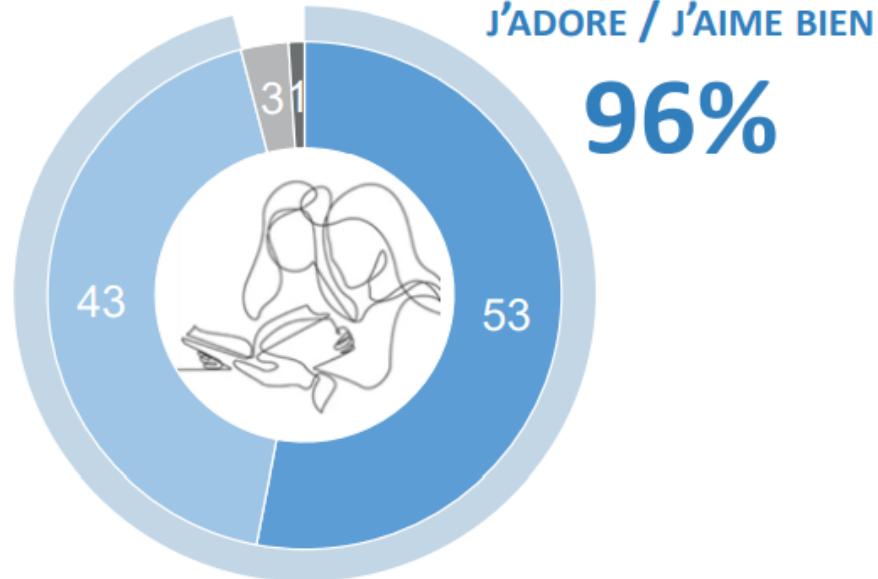
Oui, PLUSIEURS	Oui, MAIS UN SEUL	NON	JE NE SAVAISS PAS QUE C'ÉTAIT POSSIBLE
-------------------	----------------------	-----	---

Primaire Collège Lycée Etudes supérieures Jeunes actifs

**Ils sont nombreux à avoir bénéficié d'une expérience de lecture à voix haute.
86% des jeunes déclarent que leurs parents leur lisaient des livres quand ils étaient petits,
et pour plus de la moitié des moins de 15 ans, c'est encore le cas.**



**Il apprécient fortement cette expérience de lecture à voix haute :
la quasi-totalité des jeunes aiment ou aimait qu'on leur lise des histoires,
et même plus d'un sur deux adore ou adorait.**



Question : « Est-ce que tu aimes que l'on te raconte des histoires ? »
(base: Aux enfants à qui leurs parents lisent des histoires)

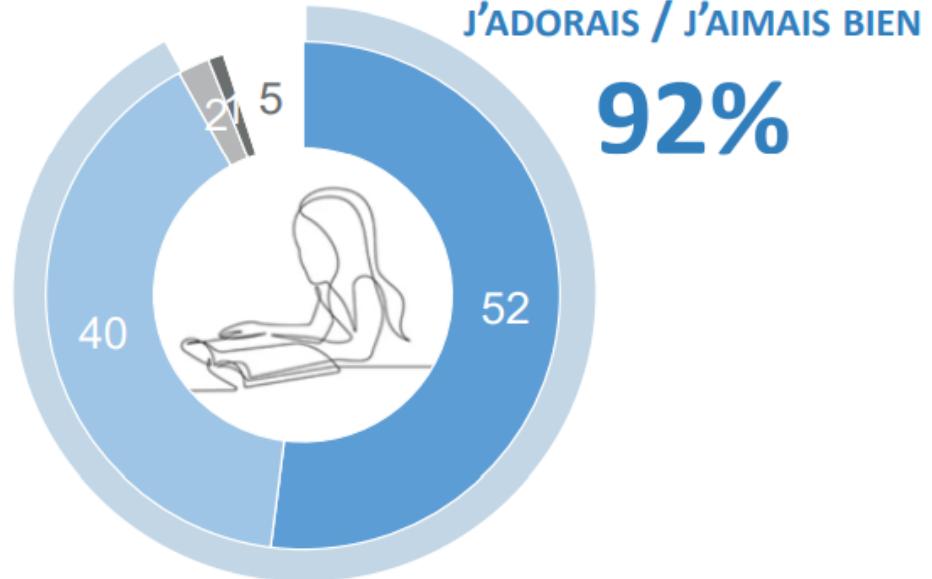
J'ADORE / J'ADORAIS

J'AIME BIEN / J'AIMAIS BIEN

JE N'AIME PAS TROP / JE N'AIMAIS PAS TROP

JE DÉTESTE / JE DÉTESTAIS

JE NE ME SOUVIENS PAS



Question : « Est-ce que tu aimais que l'on te raconte des histoires quand tu étais petit/e ? »
(base: Aux enfants à qui leurs parents lisaient des histoires)

CRITERES DE CHOIX ET PRATIQUES D'ACHATS



Le résumé de l'histoire, la couverture, l'envie de suivre un héros ou un personnage sont les premiers critères de choix d'un livre, tout comme les conseils.

29%

choisissent un livre
après en avoir entendu parler
sur internet

... qu'il s'agit des aventures d'un **héros** ou de plusieurs **personnages** en particulier que tu aimes

... tu as vu le **film**, la **série** ou le **dessin animé** et ça t'a donné envie de lire le livre

... tu en as entendu parler sur les **réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, Tiktok, Twitch)

... tu en as entendu parler dans un **magazine** ou un **journal**

... tu en as entendu parler à la **télévision**

... tu en as entendu parler autre part sur **Internet**

... tu en as entendu parler par un « **booktuber** » (une personne publant des vidéos sur Youtube pour parler de ses lectures)

... tu en as entendu parler à la **radio**

... tu fais partie d'un **club de lecture** ou d'une **communauté de lecteurs**

... tu en as entendu parler lors de **manifestations littéraires**

Total supérieur à 100 car quatre réponses possibles

19 © Question : « Le plus souvent, comment choisis-tu un livre ? »

Parce que ... (base: Aux lecteurs loisirs)

... le **résumé** de l'histoire t'a plu 47

... quelqu'un te l'a **conseillé** 43

... la **couverture** du livre te plait 42

Parmi eux,

43%

des lecteurs loisirs
choisissent un livre
sur conseils de leur famille

8%

sur les conseils du librairie

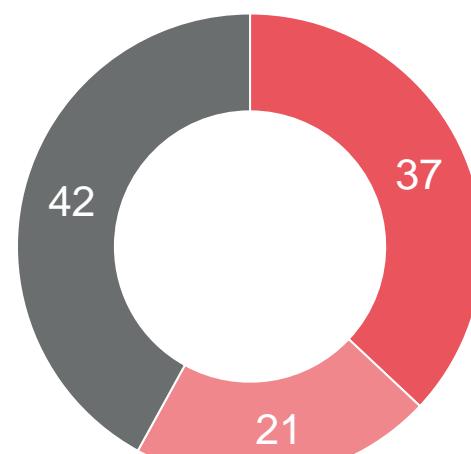
58%

Des jeunes ont
déjà eu envie
d'acheter un livre
après avoir vu un
film ou une série

OUI, PLUSIEURS FOIS

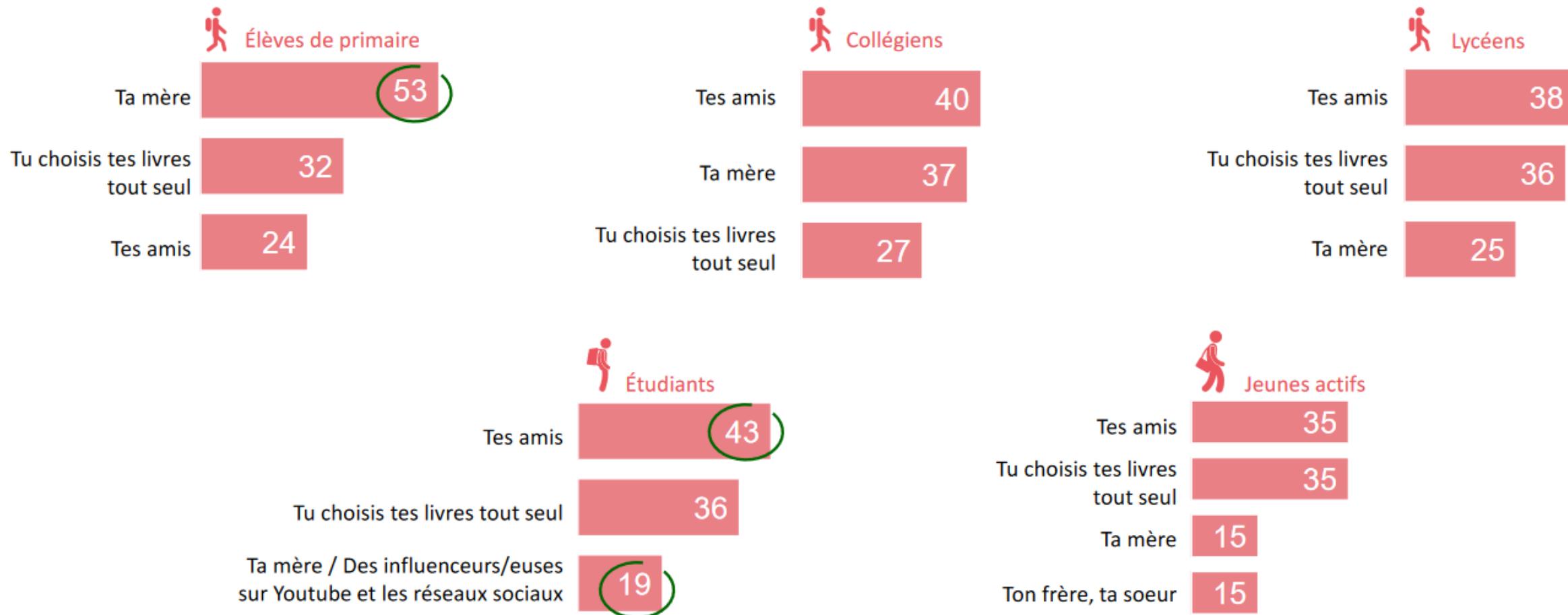
OUI, UNE FOIS

NON, JAMAIS



La prescription familiale, notamment celle des parents, baisse, sensiblement avec l'âge.

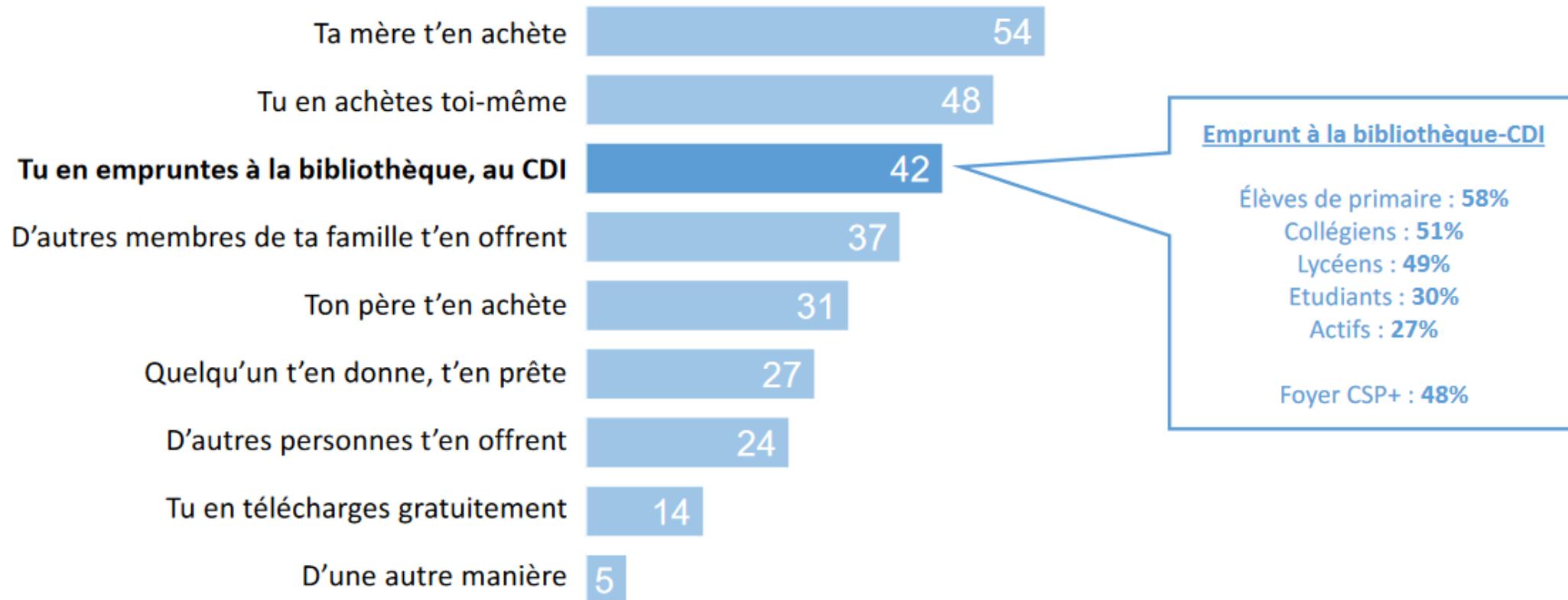
Aux lecteurs loisirs



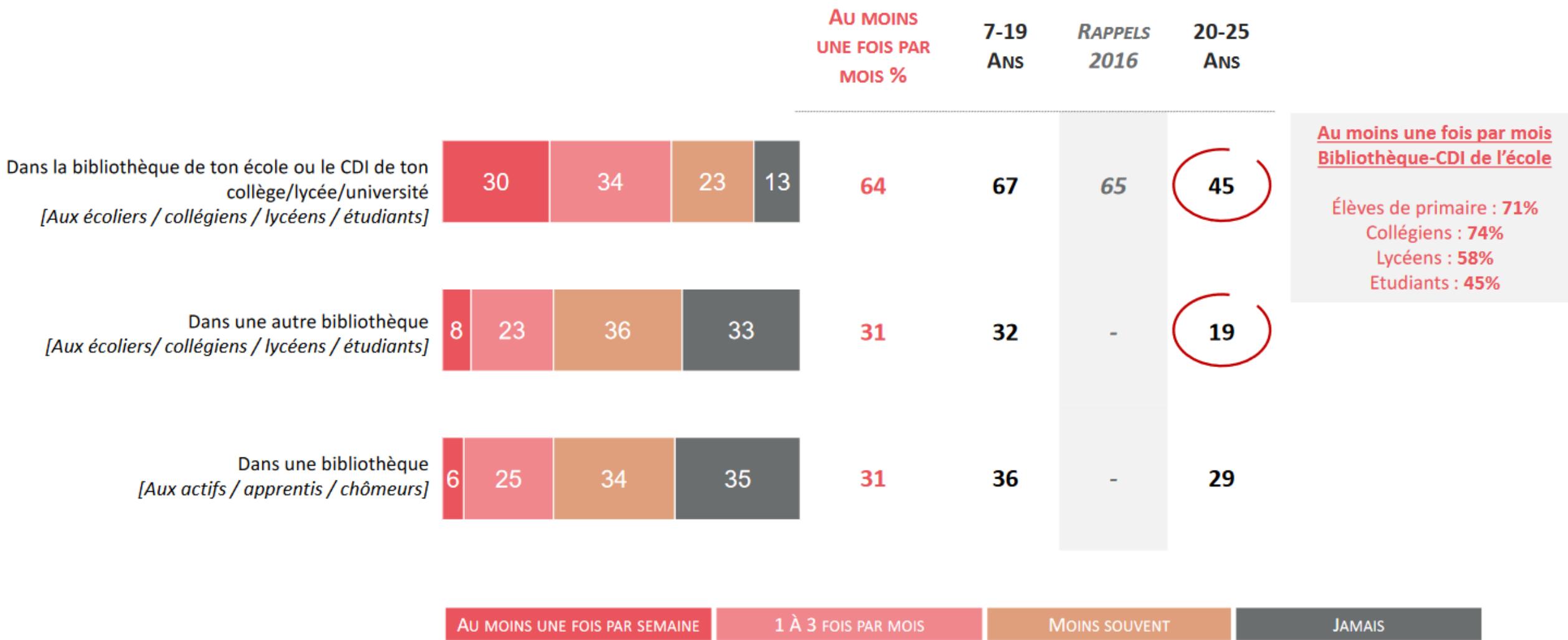
**Force prescriptive, la mère est celle qui achète le plus souvent les livres,
sauf chez les plus de 20 ans.**

Le rôle de la bibliothèque ou du CDI reste important chez les moins de 20 ans

Aux lecteurs loisirs



Deux-tiers des jeunes fréquentent au moins une fois par mois la bibliothèque ou le CDI de leur lieu de scolarisation (ou bibliothèque universitaire)



Si la prescription par les réseaux sociaux reste aujourd’hui minoritaire, une part non négligeable des jeunes pourrait s’y intéresser, notamment via Youtube, Instagram et TikTok.

Aux lecteurs loisirs

J’ADORE / J’AIME BIEN

96%

YouTube 35 | 34

%
OUI



25 | 27

52

TikTok 19 | 27

46

facebook 17 | 24

41

Google+ 16 | 24

40

Pinterest 12 | 25

37



13 | 23

36

Twitch 10 | 23

33

OUI, POURRAIT UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX
POUR S’INFORMER SUR LES LIVRES

7-19 ANS	20-25 ANS	FILLES	GARÇONS	PRIMAIRE	COLLÈGE	LYCÉE	ÉTUDES SUPÉRIEURES	ACTIFS
66	75	67	71	54	68	75	79	71
45	70	51	53	20	46	72	70	64
46	48	47	46	27	54	54	49	49
35	57	40	42	23	39	38	41	57
39	42	36	44	29	46	44	32	43
34	45	39	35	20	35	44	42	44
31	48	32	40	17	36	39	45	44
31	38	28	39	16	38	38	38	36

OUI

NON, MAIS JE POURRAIS LE FAIRE

Finalement, les jeunes aiment lire !



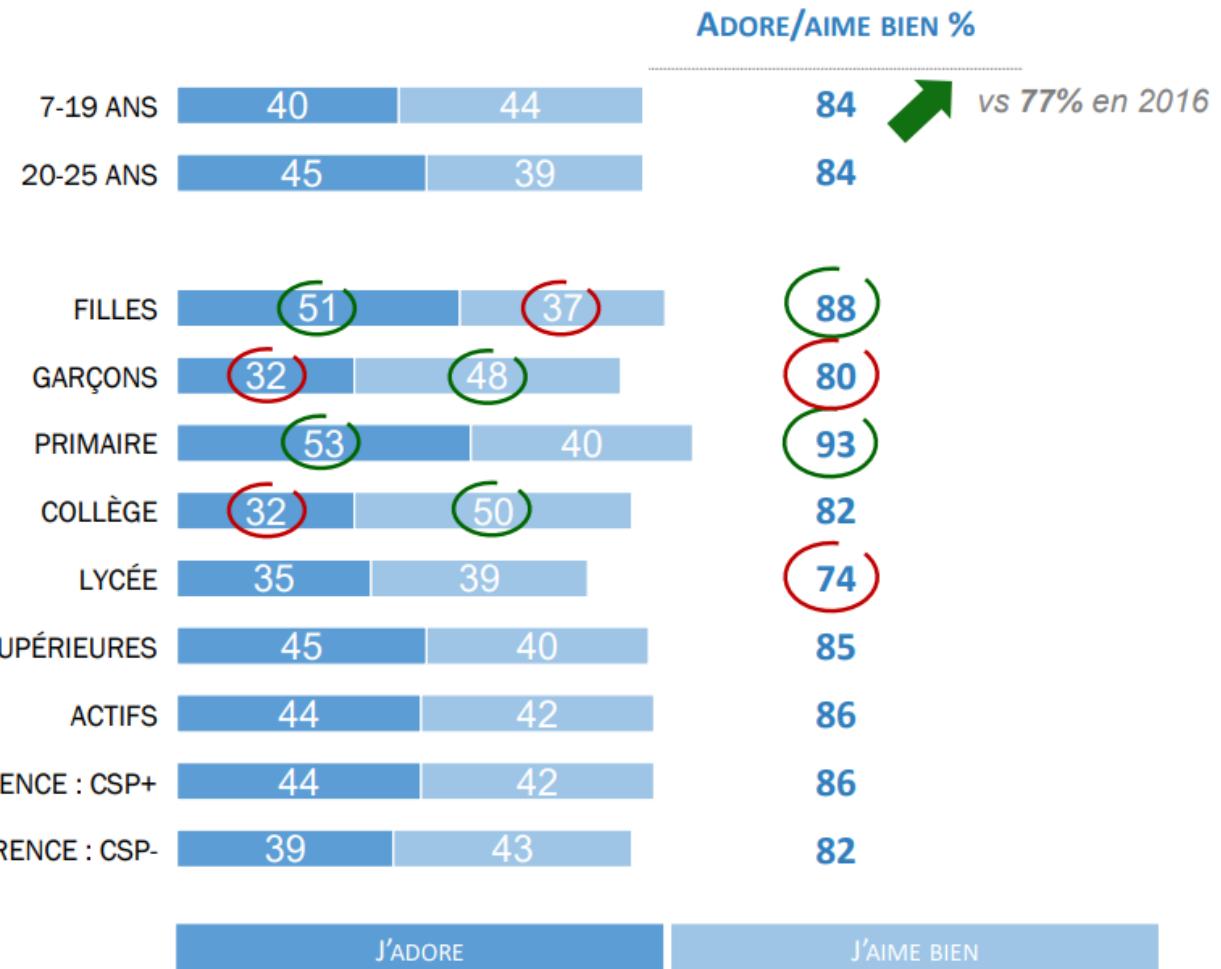
AIMENT LIRE

84%

Lecteurs loisirs : 94%

ADORENT

42%



- Les jeunes sont encore nombreux à lire;
- Mais, le décrochage de lecture à l'adolescence est toujours bien présent et réel;
- Et le temps consacré à la lecture est nettement inférieur à celui passé sur écran;
- Néanmoins, les jeunes sont nombreux à aimer la lecture;
- Et ils n'hésitent plus à se tourner vers de nouvelles pratiques vis-à-vis de la lecture et des livres



Edith GIRARD

Adjointe à la Cheffe du département de la diffusion

et de la lecture, CNL

LES DISPOSITIFS DU CNL

- Une manifestation nationale : Partir en livre
- Des dispositifs pour soutenir la présence d'auteurs en établissement scolaire
- Aide au développement de la lecture auprès des publics spécifiques

MÉDIATHEQUE DE BESANCON- MARS 2023

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

PARTIR EN LIVRE



PARTIR EN LIVRE, le grand festival jeunesse partout en France

*Chaque année en juillet, le festival **Partir en Livre** rythme la vie culturelle des villes de France. Grâce à la mobilisation des bibliothèques, associations, auteurs et illustrateurs, plus de **7000 manifestations** voient le jour et rassemblent **plus de 700 000 visiteurs autour du livre jeunesse**. De la rencontre à **la lecture, de l'écriture à la mise en scène**, ces événements prennent de multiples formes*

- **Les projets labelisés:** le CNL lance chaque année un appel à projets qui permet à tout type de structure (municipalité, association, librairie, bibliothèque, médiathèque, centre culturel et sportif, établissement scolaire, centre d'animations, salle de spectacles...) de présenter un projet pour obtenir une labellisation, c'est-à-dire un soutien financier du CNL pour son événement, **pouvant aller jusqu'à 70% des coûts des « activités littéraires ».** *Ouverture de l'AAP en novembre N-1*
- **Le recensement** sur un site dédié : <https://www.partir-en-livre.fr/>
- Edition 2023 : **22 juin au 23 juillet 2023** autour du thème de **la Liberté**

SOUTIENS A LA PRESENCE D'AUTEURS EN MILIEU SCOLAIRE

- Les résidences d'auteurs en établissement scolaire
- Les Master class d'auteurs via le pass culture



RESIDENCE D'AUTEURS EN MILIEU SCOLAIRE

Objectif :

Attribuer une rémunération à des auteurs intervenant dans une école, un collège, un lycée, pour conduire des projets de création avec les élèves, participer à des programmes de rencontres, tout en leur permettant de poursuivre leur travail littéraire personnel.

Promouvoir la lecture et le livre chez les plus jeunes.

➤ Déroulement :

Un trimestre maximum, à raison de 6 demi-journées maximum pour un mois.

Rémunération de 2 000 euros bruts.

Un temps de restitution du projet de création mené pendant la résidence est programmé.

➤ Inscription :

2 appels à candidatures : un auteur via le CNL, un établissement scolaire via les DAAC

I. 1) Bilan de la première édition 2022

Bilan quantitatif

Répartition par catégorie d'établissement

Les Résidences d'auteurs à l'école c'est :

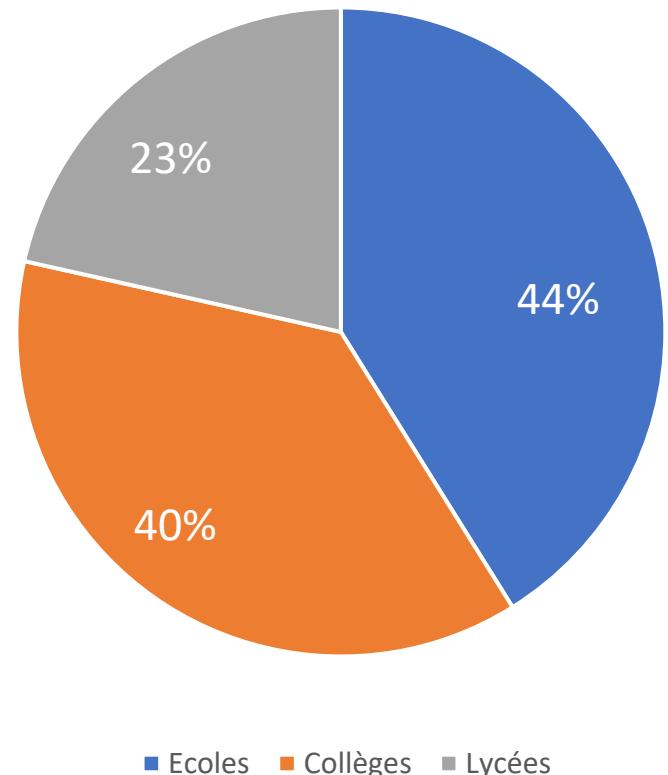
205 candidatures ;

145 résidences d'auteurs réparties dans 70 départements différents ;

Plus de 4 000 élèves concernés ;

64 résidences en école, 58 en collège et 23 en lycée ;

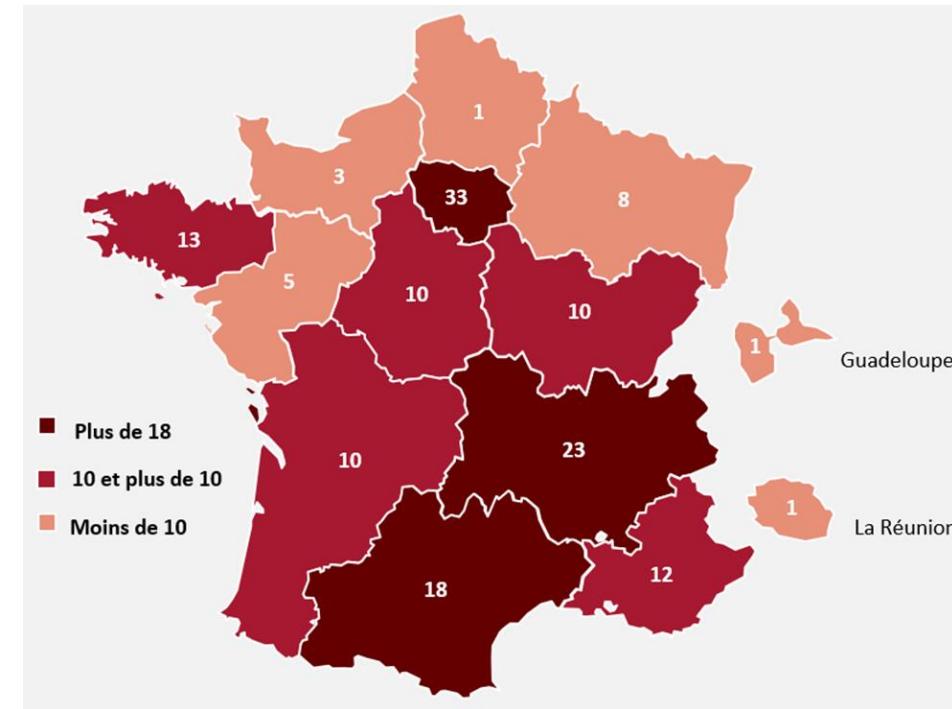
Pour les écoles et les collèges, 35% sont situés en REP/REP+/Cité éducative.



I. 1) Bilan de la première édition

Répartition géographique

- Plus de 40% de ces résidences étaient en **zone rurale**.
- La moitié des résidences d'auteurs à l'École a concerné majoritairement trois régions : Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.
- 10 en Région Bourgogne Franche-Comté (Attention une baisse est à noter sur l'édition 2023, seulement 3 résidences et **4 départements ne sont pas couverts** : Haute-Saône, Doubs (25), Territoire de Belfort (90) et Nièvre (58))
A noter que la répartition des résidences dépend des deux facteurs :
 - La **répartition géographique des auteurs**, la proximité géographique ayant été privilégiée
 - La **mobilisation des académies** qui ont relayé l'appel à projet en direction des établissements scolaires



Principe général des Masterclass

Depuis janvier 2022, des **Masterclass d'auteurs du livre et de l'écrit au sein d'établissements scolaires** pour les classes allant **de la 4ème à la Terminale** sont proposées par le CNL via les offres pass Culture.

Ces rencontres d'auteurs ont pour objectif de **faire connaître le monde du livre, susciter le goût de la lecture et créer un moment de partage avec les élèves**.

La rencontre doit avant tout porter sur **le livre et le processus de création littéraire**.

La candidature se fait depuis le site du CNL, via un formulaire dédié.

À qui s'adresse ce dispositif ?

Aux auteurs **ayant publié au moins un livre à compte d'éditeur** et dont les ouvrages relèvent des [domaines littéraires soutenus par le CNL](#).

À partir de quand peut-on remplir un formulaire de proposition de Masterclass ?

Pour toute Masterclass sur l'année scolaire 2022-2023 : **tout au long de l'année scolaire !**

Durée d'une Masterclass

Entre **1h30 et 3h**, cette durée étant **comptabilisée comme une demi-journée**. Ainsi est-il possible d'effectuer deux Masterclass dans une journée.

Lieu des Masterclass et frais de déplacement

Les Masterclass se déroulent généralement dans **l'établissement scolaire**. Exceptionnellement, elles peuvent avoir lieu en visio-conférence. L'établissement scolaire prend en charge les frais de déplacement s'il y a lieu.

Montant accordé pour la Masterclass

286,76 euros bruts la demi-journée (soit une durée comprise entre 1h30 et 3h). **Chaque demi-journée d'intervention doit faire l'objet d'une réservation par l'établissement scolaire.**

AIDE AU DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE AUPRES DES PUBLICS SPECIFIQUES



UN DISPOSITIF REFORMÉ ET CENTRE AUTOUR DE LA MEDIATION

Objectif > Aider des projets de qualité

- ✓ Qui sensibilisent à la lecture - donnent/ redonnent le goût de lire
- ✓ Qui intègrent des professionnels de la chaîne du livre
- ✓ Qui proposent des actions de médiation partenariales, en lien ou non avec l'acquisition d'une offre documentaire ou d'outils de lecture.

Attendus généraux des projets :

- ✓ Des publics bien identifiés
- ✓ un programme de médiation de qualité, original et diversifiés.
- ✓ Impliquant des acteurs de la chaîne du livre et des partenaires travaillant au contact des publics visés.
- ✓ Des collections / du matériel de lecture en adéquation avec le ou les publics visés accessibles à l'ensemble des usagers
- ✓ Un budget d'acquisition et un plan de financement en adéquation avec la population desservie
- ✓ Une valorisation des actions programmées : production et diffusion de contenus (enregistrements audio, enregistrements vidéo, catalogues etc.).

LES STRUCTURES BENEFICIAIRES

Un réseau de bibliothèques, une bibliothèque de lecture publique ou une bibliothèque associative, à l'exception des bibliothèques scolaires ou universitaires.

Toutes structures souhaitant construire un projet culturel de développement de la lecture :

- Une structure culturelle.
- Une structure relevant de l'éducation populaire.
- Une structure relevant du champ social.
- Une entreprise.

LES PUBLICS CONCERNÉS

- Les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap, d'une hospitalisation, en placement en milieu médico-social ou d'un placement sous-main de justice.
- Les personnes présentant des difficultés d'accès et/ou d'apprentissage de la lecture et de l'écriture notamment les plus jeunes (publics DYS, publics allophones, en situation d'illettrisme, etc.).

Une attention particulière sera portée aux projets se déroulant dans les quartiers politiques de la ville (QPV) ou en territoires ruraux.

CONTENU DU PROJET:

LE PROGRAMME DE MÉDIATION AUTOUR DE LA LECTURE :

Élaboré avec au moins un des professionnels de la chaîne du livre.

Prévoyant une rémunération des auteurs intervenant à l'occasion de rencontres, débats, lectures, etc. conforme à la grille des tarifs (disponible sur le site internet du CNL).

Et proposant un calendrier d'actions de médiation compris entre 1 et 6 mois (6 demie journées minimum).

ACQUISITION DE COLLECTIONS ET D'OUTILS DE LECTURE :

- Des collections en lien avec le programme de médiation.
- Les acquisitions d'ouvrages peuvent être complétées par l'achat de matériel pouvant apporter une aide à la lecture du fonds sollicité, en lien avec les publics visés.

MONTANTS

Montant minimum du projet : 2000€

Aide minimum 1000€

Jusqu'à 70% du budget total du projet.

Coûts éligibles:

- Relatifs aux intervenants et personnels associés directement au projet de médiation (hors personnels permanents des établissements demandeurs).
- Relatifs aux achats associés au projet : fournitures, petit équipement, cessions de droits (film, spectacle, concert), locations (salle, matériel, exposition).
- Relatifs à la production des contenus : enregistrement sonore, enregistrement vidéo, petite publication, type catalogue.
- Acquisition de collections.
- Acquisition de matériel de lecture (lecteur Daisy, loupe, kit de lecture, etc.)

PROJETS INÉLIGIBLES

S'il est financé dans le cadre du Printemps des poètes ou de Partir en livre.

Si le programme est destiné aux professionnels (journées de formation etc.), ou s'il s'agit d'un colloque universitaire.

S'il a débuté avant la date limite de dépôt du dossier.

S'il fait l'objet d'une subvention du ministère de la Culture.

